

Guide du
propriétaire pour

CREUSER EN TOUTE SÉCURITÉ



Vous pouvez endommager une infrastructure souterraine lorsque vous creusez, peu importe si c'est pour installer un câble ou pour couler une fondation. Cela pourrait vous coûter cher ou même votre vie.

Click
Before 
You Dig

**NE CREUSEZ PAS AVANT
DE SAVOIR CE QUI SE
CACHE EN DESSOUS.**

Vous devez envoyer votre demande de localisation **AU MOINS TROIS JOURS OUVRABLES** avant de commencer l'excavation. Cela donnera le temps aux propriétaires d'infrastructures souterraines de répondre à votre demande afin que vous puissiez creuser en toute sécurité.

ClickBeforeYouDigMB.com

1.800.940.3447

ClickBeforeYouDigMB.com[®]



Chaque année, des propriétaires manitobains endommagent les infrastructures souterraines lors de travaux d'excavation réalisés sur leur terrain. Cela occasionne des réparations onéreuses, des blessures et même des décès. Suivez les étapes de ce guide afin de creuser en toute sécurité.

Étape 1

Soumettez votre demande de localisation en ligne ou par téléphone. Visitez notre site Internet au ClickBeforeYouDigMB.com ou composez le 1.800.940.3447 afin de demander le marquage de vos infrastructures souterraines. Assurez-vous d'envoyer votre demande de localisation au moins trois jours ouvrables avant de commencer l'excavation.

Étape 2

Attendez que la localisation soit complétée. Les propriétaires d'infrastructures souterraines ou leur localisateur autorisé communiqueront avec vous ou procéderont à la localisation et au marquage des infrastructures se trouvant sur votre terrain dans les trois jours ouvrables suivant votre demande de localisation. Ils vous remettront une documentation détaillée expliquant le marquage et comment procéder.

Étape 3

Déterminez l'emplacement de toutes les infrastructures souterraines appartenant à des clients. Les infrastructures souterraines appartenant à des clients, telles que les égouts, l'aqueduc, les systèmes d'irrigation ou toutes autres infrastructures reliées à des bâtiments situés sur le terrain ne sont pas enregistrées au ClickBeforeYouDigMB.com.

Les propriétaires d'infrastructures souterraines ne connaissent pas l'emplacement de ces dernières. C'est votre responsabilité d'en déterminer l'emplacement.

Étape 4

Creusez intelligemment. Localisez les marquages déterminant l'emplacement approximatif des infrastructures souterraines. Si vous excavez à moins d'un mètre de chaque côté de l'infrastructure (cinq mètres s'il s'agit de conduites sous haute pression), utilisez des outils à main afin d'exposer doucement l'infrastructure pour en déterminer la position exacte. Veuillez communiquer avec le propriétaire pour toutes questions relatives à l'excavation près d'infrastructures souterraines.

Étape 5

Visitez le ClickBeforeYouDigMB.com pour de plus amples informations.